

Gagner la bataille de l'exportation avec les PME

Déclaration du groupe de la CFTC

L'avis commence par un constat inquiétant que le groupe de la CFTC partage : « le nombre de PME exportatrices a baissé de façon préoccupante ».

Or, ce sont bien les PME/TPE, donc les PME françaises exportatrices, qui sont les plus créatrices d'emplois. En effet, entre restructurations et délocalisations, les grandes entreprises sont souvent plus sur des logiques économiques qui les conduisent à réduire la production ou leur recherche en France plutôt que chercher à y créer de nouvelles activités riches en emplois.

À un moment où le chômage atteint un nouveau sommet, la conséquence de cette évolution est dramatique.

Développer les exportations des PME représente donc un défi pour l'emploi, mais aussi une nécessité pour la balance commerciale. Tout ce qui peut favoriser le développement des PME concourt au même objectif.

Pour répondre à ce défi, il faut sortir des approches simplistes, de victimisation, selon lesquels « c'est la faute » aux 35 heures, aux RTT, voire à un coût du travail qui serait « exorbitant » en France et aller sur des vraies interrogations. Le rapporteur et la section ont évité cet écueil pour se poser des vraies questions et proposer des solutions que le groupe de la CFTC approuve.

C'est la raison pour laquelle la CFTC s'est engagée avec des partenaires sociaux dans une démarche concrétisée par le document sur l'« approche de la compétitivité » qu'elle a signé.

Le premier type de solutions réside bien dans une évolution culturelle des chefs d'entreprise, l'envie d'aller vendre dans les autres pays, de conquérir de nouveaux marchés. Cette évolution doit trouver sa traduction dans le monde de la formation, donc également de l'enseignement.

La taille et le développement des PME françaises tendent à plafonner à un niveau beaucoup plus bas que dans d'autres pays d'Europe, particulièrement en Allemagne. Cela peut conduire ces entreprises à ne pas chercher de façon très dynamique de nouveaux marchés, surtout à l'étranger. Il est donc important de traiter cette question du développement même en regard des seuils, y compris peut-être les seuils sociaux.

Les préconisations s'articulent autour d'axes importants comme la meilleure connaissance des secteurs et marchés porteurs, l'accessibilité des informations utiles. L'avis prend en compte la nécessité de l'accompagnement des PME, ne serait-ce que par l'ajustement des outils et la consolidation des réseaux et l'intérêt des partenariats entre

grandes et petites entreprises, mais aussi entre PME. Compte tenu de la limite dans les moyens, particulièrement en expertise très pointue, cette mise en commun de moyens représente probablement une clef majeure de développement des PME françaises. Le financement des projets des PME, particulièrement à l'export, représente également un élément déterminant.

Le groupe de la CFTC ne peut qu'approuver les propositions de cet avis et en souligner l'importance, mais quelle que soit la qualité des propositions, c'est bien le dynamisme des chefs d'entreprise et la volonté des PME de dépasser le cadre de l'hexagone qui seront déterminants.

Le groupe de la CFTC a voté l'avis.